

LE MÉTIER

« En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser **des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus** pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et **dans le cadre d'une responsabilité partagée** »

3 MISSIONS REFLÉTANT LA SPÉCIFICITÉ DU MÉTIER

- ✓ Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie.
- ✓ Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences.
- ✓ Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.



FORMATION – DIPLOME D'ETAT

Nos 3 principes pédagogiques :

Le suivi personnalisé, l'adaptabilité, l'échange

1540 heures de formation réparties comme suit :

- ✓ 22 semaines de stages (formation clinique)
- ✓ 22 semaines de formation théorique à l'IFAS

Nous proposons la formation en cursus complet et en cursus partiel (en fonction du diplôme initial, le cursus sera personnalisé).

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

4 stages réalisés dans des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales : *médecine, chirurgie, gériatrie, EHPAD, rééducation, domicile...*

Le Diplôme d'Etat d'A.S. est délivré aux personnes ayant suivi la totalité de la formation et validé l'ensemble des 5 blocs de compétences définis par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

Diplôme de NIVEAU 4

Catégorie B (anciennement catégorie C)

LES + DE LA SALÉSIENNE

- Effectif réduit (25 élèves)
- Accompagnement individualisé
- Stage Erasmus+ possible en Europe (4 semaines)
- Temps de partage et de convivialité (*sorties, visites, repas partagés, journée de fin d'année, retrouvailles avec les anciens élèves...*)
- Idéalement situé (5mn de la gare SNCF, du Tram...)
- Excellente insertion professionnelle
- **Classe flexible et simulation en santé grâce au soutien de la région AURA**



INSCRIPTION – COÛT DE FORMATION

- Le candidat remplira un dossier qui sera étudié par l'équipe pédagogique (téléchargeable sur notre site)
- **Dépôt des dossiers de candidature jusqu'en juin**
- **La Région Auvergne Rhône-Alpes concourt au financement des IFAS (Institut de Formation d'Aides-soignants).** La formation n'est pas payante car la Région Auvergne Rhône-Alpes finance les coûts pédagogiques pour les jeunes en poursuite d'études et les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. La formation est payante pour les salariés relevant de la formation professionnelle continue, du secteur public (prise en charge par l'employeur ou par l'OPCO/ANFH), du secteur privé (employeur ou OPCO/Transition Pro). Coût de la formation complète 4312 €. Pour la formation partielle : Montant variable en fonction du nombre de modules à effectuer (demander devis)